

La lettre

aux adhérent(e)s

Section finistérienne de l'Institut d'histoire sociale de Bretagne

Adresse : IHS CGT 29, Maison du peuple, 2 place Edouard Mazé, 29200 BREST - Courriel : ihscgt29@orange.fr

N° 13, Janvier 2021

« *La liberté commence là
où l'ignorance finit* »
Victor Hugo



Manifestation contre la loi Sécurité globale, à Brest, le 4 décembre 2020

« *Tout ce qui dégrade la
culture, raccourcit les
chemins qui mènent à la
servitude* »

Albert Camus



« L'Homme qui marche » Giacometti -
1961

Sommaire

Vœux 2021

Page 1

Vauban, constructeur et dé-
fenseur du peuple

Page 2, 3

Lecture :
L'Affaire Jules Durand

Bilan des adhésions 2020

Page 4

Meilleurs vœux pour 2021

VAUBAN : Constructeur et défenseur du peuple

Les ouvrages de Vauban s'égrènent tout le long des côtes du Finistère : Château du taureau, fort Cézan à l'Aberwrach, forts et batteries de défense de Brest (Bertheaume, le Portzic, le Minou, le Mengant, pointe des espagnols) château et remparts de la ville, tour Vauban de Camaret, ville close de Concarneau etc...

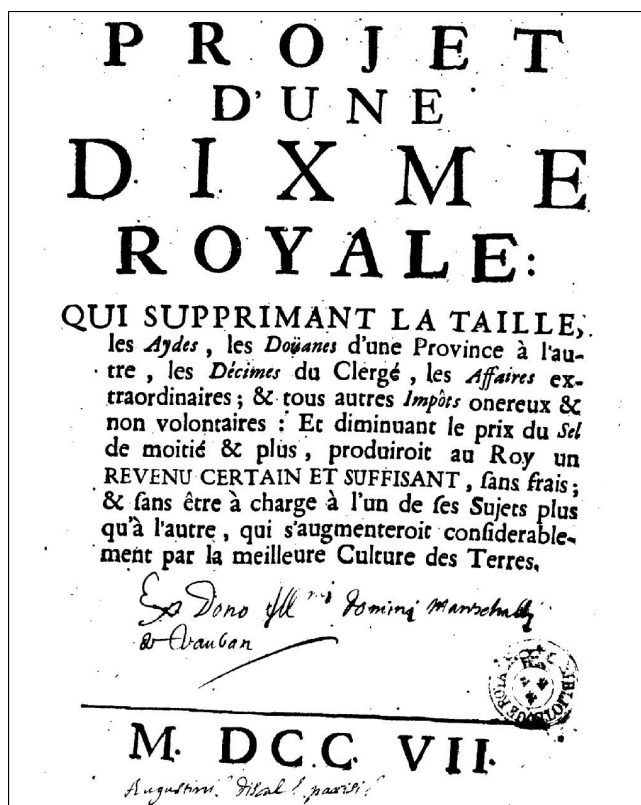


La tour Vauban à Camaret

Tous les finistériens ont entendu parler et vu des constructions de Vauban, « ingénieur ordinaire » du roi Louis XIV. Peu savent qu'il était « peut-être le plus honnête et le plus vertueux de son siècle » pour reprendre les écrits de Saint Simon* un homme proche du peuple, assurément. Saint Simon écrit encore de lui : « ...il avait toute sa vie été touché par la misère du peuple et de toutes les vexations qu'il souffrait ».



Sébastien Le Prestre de Vauban ; 1633 - 1707



Projet d'une dîme royale (*dixme en vieux français*)

Pour une réforme fiscale égalitaire

En 1707, Vauban tente d'apporter un peu de soulagement à la population. Il propose un projet de réforme fiscale, « *la dixme royale* » supprimant plusieurs impôts existants : taille, douane entre les provinces, « décimes du clergé », et « autres impôts onéreux, non volontaires » comme les libéralités dont bénéficiaient les bâtards du roi.

Il préconise des économies, condamne les niches de complaisance vis-à-vis des aristocrates qui, au passage, se paient grassement au détriment du peuple mais aussi au détriment des finances royales. En contrepartie, il propose « un impôt divisé en deux branches, l'une sur tous les fruits de la terre, par un dixième de leur produit, et un sur le commerce et l'industrie ».

Ce système donnait plus d'argent au roi mais surtout, dit Saint Simon : « sauvait aussi les peuples de ruine et de vexations et les enrichissait... mais il ruinait une armée de financiers, il les obligeait à chercher à vivre à leur dépend et non plus à ceux du public, et il sapait par les fondements ces fortunes immense qu'on voit naître en si peu de temps ».

VAUBAN : Constructeur et défenseur du peuple



La ville close - Concarneau

La pression des exploiters

Tous ceux qui tiraient profit du système en place s'unirent pour faire pression sur Louis XIV (on dirait aujourd'hui, en français, le lobbying capitaliste). Le roi décida de maintenir l'ordre fiscal établi. Lors de son conseil privé du 14 mars 1704, il « ordonne qu'il sera fait recherche du livre (le projet de dîme royale) et que tous les exemplaires qui seront saisis, seront mis au pilon ». Alors, conclut Saint Simon : « Il ne vit plus en Vauban qu'un insensé pour l'amour du public et qu'un criminel qui attentait à l'autorité de ses ministres, par conséquent, à la sienne ». Ce fut la disgrâce, le maréchal Vauban en mourut quelques mois plus tard.



Le château du Taureau en baie de Morlaix

Pour une réforme de la fiscalité aujourd'hui

Ce projet avait un contenu égalitaire, il a mûri au temps des lumières et des révoltes contre la misère précédant la révolution. Pour nous, syndiqués CGT, au moment où les inégalités n'ont jamais été aussi grandes, où le chômage explose et le pouvoir d'achat est en berne, où la misère s'incruste, le projet de Vauban mérite d'être connu. C'est un outil qui peut nous aider à dénoncer la situation actuelle. Les propositions de la Confédération et de la Fédération des finances sont réalistes et efficaces. A nous d'agir pour construire un rapport de forces suffisamment important pour que ces propositions soient entendues et mises en œuvre par le roi (pardon, le Président de la République) !



Fort de Bertheaume à Plougonvelin

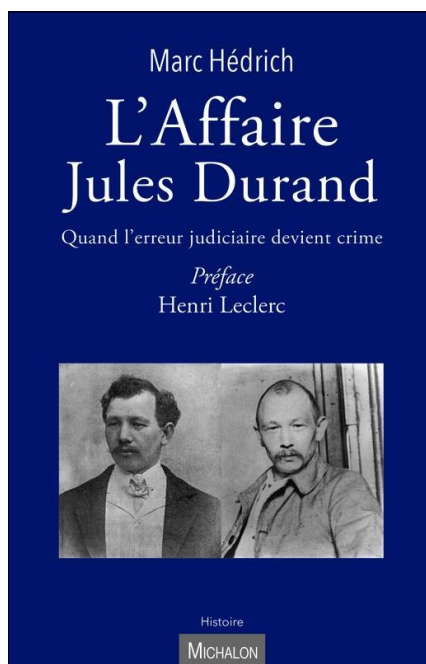
*Écrivain mémorialiste, il s'impose comme l'historien du siècle de Louis XIV. Son œuvre sur l'envers du règne du Roi soleil et de sa légende noire « les mémoires » ne sera publiée qu'après sa mort. On peut la trouver, gratuitement sur le site de la Bibliothèque Nationale de France : GALLICA .

Note de lecture

L'Affaire Jules Durand Quand l'erreur judiciaire devient crime Marc Hédrich

Le Havre, 1910. Jules Durand, docker charbonnier, militant de la jeune CGT, est injustement accusé de complicité d'assassinat d'un contremaître. Son véritable tort en cette période de grève sur le port : être syndicaliste et oser se révolter contre les indignes conditions de travail imposées par la Compagnie générale transatlantique. S'ensuivent une parodie de procès et une condamnation à mort. Mais face à l'injustice, l'indignation et la mobilisation populaire finissent par payer. La cour de cassation reprend le dossier et innocente Durand. Trop tard cependant : Jules Durand, syndicaliste autodidacte, pourfendeur de l'alcoolisme ouvrier, finira sa vie à l'asile.

Comment la machine judiciaire a-t-elle pu s'enrayer au point de condamner à mort un innocent ? Surtout, comment cette affaire retentissante en son temps, qui mobilisa l'opinion publique et les intellectuels de l'époque – Jaurès en tête –, a pu être frappée du sceau du silence ?



Avec son regard de praticien et documents à l'appui, Marc Hédrich tente de percer le mystère de cette amnésie collective. Le présent ouvrage apporte ainsi un éclairage aussi rigoureux que

précieux sur ce crime judiciaire sur fond de justice de classe : le contexte, les acteurs du drame (dont le jeune avocat de Jules Durand, un certain René Coty) et les suites du jugement, en même temps qu'il dresse le tableau saisissant d'une époque, notamment des misérables conditions de vie des charbonniers. Le récit d'une des plus grandes erreurs judiciaires du XX^e siècle.

L'auteur :

Marc Hédrich est magistrat, actuellement conseiller à la Cour d'appel de Caen. Il a longtemps exercé au Havre, d'abord comme inspecteur du travail (1986-1999) puis en qualité de juge d'instruction (2007-2017). Il est co-fondateur de l'association " Les Amis de Jules Durand " et créateur des " ateliers citoyens du droit ". L'Affaire Jules Durand est son premier ouvrage.

L'Affaire Jules Durand,
Marc Hédrich, 2020,
éditions Michalon,
21 €

Bilan des adhésions à la section finistérienne de l'IHS au 31 décembre 2020.

Adhésions individuelles : 65 ; Rappel 2019 : 78

Adhésions collectives : 32 ; Rappel 2019 : 31

Nous observons une baisse des adhésions individuelles en 2020.

Déjà, en juin, nous avons constaté un retard important dans le renouvellement des adhésions. La situation sanitaire en était sans doute une des causes.

Malgré de nombreuses relances par courriel, téléphone, mais aussi par courrier postal, nous n'avons pas réussi à retrouver notre niveau de 2019. A noter que déjà en 2019, nous avons perdu des adhérents par rapport à 2018 (Lettre aux adhérents n°9 de mars 2020).

Les adhésions collectives demeurent insuffisantes et pourtant elles sont indispensables à un maillage complet du département. Cela permettrait d'améliorer la diffusion de notre publication « Mémoire vivante » et de renforcer notre collectif.

En ce début d'année, nous devons faire l'effort nécessaire pour corriger la tendance en renouvelant dès le mois de janvier notre adhésion à l'IHS-CGT.

Toutes les cotisations qui arriveront seront comptabilisées pour 2021 y compris celles qui auraient été « oubliées » en 2020 !

Le tarif reste inchangé:

- 35 euros pour les adhésions individuelles
- 45 euros pour les adhésions collectives

Bulletin d'adhésion à l'IHS CGT Bretagne

Adhésion 2021 à l'institut CGT d'histoire sociale de Bretagne

Cotisation annuelle 35 €. Cotisation de soutien : 60 € ou plus. Cotisation collective : 45 €.

Nom, prénom

Adresse

Courriel.....Téléphone

Bulletin d'adhésion à adresser à IHS CGT, Maison du Peuple, 2, place Edouard Mazé, 29200 Brest. Paiement par chèque à l'ordre de IHS CGT Bretagne.